



COMMUNIQUE DE PRESSE N° 11/ACAJ/2023

Kinshasa, le 6 avril 2023 : L'Association Congolaise pour l'Accès à la Justice (ACAJ) salue la décision gouvernementale de dédier le 6 avril à la reconnaissance du combat et du martyr de Papa Simon KIMBANGU, illustre précurseur de la lutte pour l'indépendance et la construction de la conscience africaine et particulièrement congolaise.

Puisse cette date désormais mémorable, interpeller, d'une part la classe politique congolaise sur sa gestion de l'incalculable héritage lui légué par Papa KIMBANGU et, d'autre part raviver la foi de toutes les Congolaises et de tous les Congolais en un idéal d'unité nationale et de sauvegarde de l'intégrité territoriale, ferments indubitables de Paix, de progrès et de justice distributive.

Papa KIMBANGU hier, aujourd'hui et à jamais présent dans notre agir pour un bien-être collectif.

Pour toute information supplémentaire, contactez :

Me Georges KAPIAMBA, Président National

Téléphone : + 243 81 404 3641

Email : acajasbl@yahoo.fr, info@acajrdc.org

Bureaux

- Kinshasa :
05, Av. Kasongo, Quartier Socimat, C/Gombe
- Lubumbashi :
520, Av. Djamena, C/ Lubumbashi

Téléphone : +243 81 04 88 537, 84 00 46 298, 97 22 37 996

Email : info@acajrdc.org

Web site : www.acajrdc.org

Impôt : A1923800R

N° de Compte Bancaire TMB :

00017-11002-52482910001-51 ACAJ ASBL

Représentations :

- Bukavu - Mbuji-Mayi
- Bunia - Kananga
- Goma - Kalemie
- Mbandaka - Likasi